



**HAL**  
open science

## Un exemple de restructuration grammaticale: le morphème "de" en ndjuka

Laurence Goury

► **To cite this version:**

Laurence Goury. Un exemple de restructuration grammaticale: le morphème "de" en ndjuka. Amerindia, 2001, 26-27. halshs-00092098

**HAL Id: halshs-00092098**

**<https://shs.hal.science/halshs-00092098>**

Submitted on 8 Sep 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **UN EXEMPLE DE RESTRUCTURATION GRAMMATICALE: LE MORPHEME “DE” EN NDJUKA.**

Laurence GOURY  
CELIA (IRD-CNRS)

Le ndjuka tongo, ou okanisi tongo<sup>1</sup>, est l'un des créoles de base lexicale anglaise originaire du Surinam, parlé par les descendants des Noirs Marrons qui vivent en Guyane sur certaines portions du fleuve Maroni (commune de Grand Santi), frontière naturelle avec le Surinam, et dans les communes de l'Ouest guyanais (à Saint-Laurent du Maroni, la sous-préfecture; à Mana et sur les routes départementales qui la relie à Saint-Laurent).

Le ndjuka fait partie du groupe linguistique des créoles de base lexicale anglaise du Surinam, qui regroupe les langues suivantes:

- le sranan tongo, langue des Créoles<sup>2</sup> du Surinam et langue véhiculaire dans tout l'Ouest guyanais,
- l'aluku, le ndjuka, le paramaka, langues des différents groupes businenge (ou Noirs Marrons) de Guyane française,
- le saramaka, créole de base anglaise partiellement relexifié en portugais, parlé également par des Noirs Marrons.

Ces langues entretiennent entre elles des relations d'ordre dialectal, dans deux sous-groupes distincts, l'un regroupant le saramaka et le matawai (non parlé en Guyane française), et l'autre, l'ensemble des autres variantes. Pour des raisons identitaires cependant, les différents groupes ethniques tiennent à garder une dénomination propre à chaque langue: on parlera alors de *ndjuka tongo* (langue des Ndjuka, de tongo < 'tongue' angl.), *d'aluku tongo*, langue des Aluku ou Boni, de *paamaka tongo*, langue des Paramaka.

Nous présenterons ici des données relevant de deux des variantes parlées en Guyane:

---

<sup>1</sup> okanisi est le nom revendiqué par les Ndjuka de la rivière Cottica. Il provient de l'appellation donnée par les colons hollandais au groupe avec lequel ils ont signé les traités de paix sur la plantation Auka, les Aukaners > okanisi.

<sup>2</sup> On distinguera, pour des raisons socio-historiques, les populations créoles, descendantes des esclaves ayant été libérés lors de l'abolition de l'esclavage, et les populations businenge (ou Noirs Marrons), descendantes des esclaves ayant marronné dès la deuxième moitié du 17<sup>ème</sup> siècle au Surinam.

- le *ndjuka tongo*, ou *okanisi tongo*, tel qu'il est parlé dans la région de Mana par des familles originaires de la rivière Cottica, au Surinam.
- l'*aluku tongo*, parlé dans la région de Maripasoula et Papaïchton, et sur le bas-Maroni (commune d'Apatou).

Dans une perspective plus large, on considérera que les créoles anglais du Surinam sont proches de ce que Winford appelle les *Caribbean English Creoles*, *créoles anglais de la Caraïbe (CEC)*, et le lecteur ne s'étonnera donc pas de la référence faite parfois à ce groupe de langues.

Dans cet article, nous examinerons l'histoire du morphème **de**, en montrant comment les mécanismes de restructuration grammaticale et l'influence du substrat ont pu converger pour donner naissance aux structures actuelles. Des travaux antérieurs (Pochard & Devonish 1986; Arends 1986; Mc Whorter 1997) ont montré le rôle et l'histoire de '**de**' dans d'autres créoles anglais (sranan tongo; jamaïcain), et le lien envisageable entre la déixis et la grammaticalisation de certaines marques. Nous reprendrons ici l'ensemble des valeurs de **de** afin de rendre compte de son fonctionnement en synchronie et en diachronie.

Dans une première partie, on présentera la distribution de **de** dans l'état actuel de la langue, en décrivant ses différents emplois et le statut qu'ils impliquent: à la fois verbe être de localisation, adverbe et démonstratif déictiques, mais aussi, sous une forme réduite, morphème d'imperfectif dans le groupe verbal, chacune des fonctions de **de** est déterminée par son contexte d'emploi. Dans la seconde partie, nous mettrons en évidence les raisons du changement linguistique qui a conduit à la distribution actuelle de cette marque: les textes anciens permettent de faire l'hypothèse que tous les emplois de **de** sont le résultat de l'évolution, dans des contextes particuliers, de l'item *there* de l'anglais.

### *1. Les emplois de de en ndjuka contemporain*

#### 1.1. **de** non prédicatif

##### 1.1.1 *adverbe déictique*

Dans cet emploi particulier, il entre dans un paradigme de trois formes déictiques qui marquent différents degrés de distance par rapport au locuteur :

<b>ja / jaaso</b>	ici	degré 0 de distance / locuteur	de l'angl. <i>here</i>
-------------------	-----	--------------------------------	------------------------

<b>de</b>	là	degré 1 de distance / locuteur	de l'angl. <i>there</i>
<b>anda</b>	là-bas	degré 2 de distance / locuteur	de l'angl. <i>yonder</i>

Il fonctionne comme un adverbe de phrase, en complément périphérique de localisation déictique, comme dans les exemples suivants :

- 1) ma den goon sa u be ondo *de*, efu na kawé, efu gaan busi ?<sup>3</sup>  
mais/les/abattis/rel/2pl/passé/défricher/là/si/cop/kawé/ou/grand/forêt  
*Mais les abattis que vous défrichiez là, c'est du 'kawé'<sup>4</sup> ou de la grande forêt?* (aluku)
- 2) we a akisi efu den moni sa u be e feni *de*...  
bon/3psg/demander/si/ad/argent/rel/2ppl/passé/impf/trouver/là  
*Il demande si l'argent que tu gagnais là...* (aluku)

### 1.1.2 démonstratif

En combinaison avec l'article défini, dans une construction discontinue qui encadre le nom tête de syntagme, **de** permet de marquer le degré 1 de distance et de localiser une entité par rapport au locuteur. Dans ce contexte, **de** est également en paradigme avec les deux autres formes déictiques spatiales **ja** et **anda**, et fait partie intégrante du système de détermination du nom tête de syntagme:

- 3) ma nownow ja a sani *de* á de so taanga moo  
mais/maintenant/ici/ad/chose/deict/neg/être/ainsi/fort/plus  
*Mais maintenant ici, cette chose-là n'est plus aussi forte.*

Dans le contexte discursif, **de** permet la localisation anaphorique d'une entité par rapport à un moment antérieur du discours :

*(Le narrateur raconte que les deux protagonistes de l'histoire arrivent à une grande étendue d'eau qu'il va être difficile de traverser. Un auditeur demande des précisions)*

- 4) a timba *de*, na wan gaan wataa ?  
ad/étang/deict/cop/ai/grand/eau  
*Cet étang-là (dont tu viens de parler), c'est une grande étendue d'eau ?*

Par ailleurs, **de** peut accompagner une entité renvoyant à du temporel, la distance sera alors interprétée par rapport au moment de l'énonciation, antérieur ou postérieur selon le contexte linguistique (marques de TAM sur le verbe) et/ou discursif :

<sup>3</sup> Pour les exemples en aluku, la mention 'aluku' apparaît à la fin de la traduction. Lorsque rien n'est spécifié, il s'agit d'exemples en ndjuka. En l'absence de toute précision, les exemples sont tirés d'un corpus d'enregistrements faits par l'auteur. SIL désigne des exemples tirés de recueils de contes en ndjuka publiés par le SIL (Summer Institute of Linguistics).

<sup>4</sup> kawé (ou kawee en ndjuka) : parcelle de forêt régénérée après abattis

- 5) akisi ? *a ten de* 'pepeka' a be de?  
hache/ad/temps/deict/tronçonneuse/neg/passé/être  
*Une hache ? A cette époque-là, il n'y avait pas de tronçonneuse ?* (aluku)

Nous ferons quelques remarques sur la construction démonstrative:

a. L'opération qui consiste à localiser une entité par rapport à la sphère du locuteur ne peut se faire que sur un terme défini. Ainsi, un syntagme comme le suivant est agrammatical :

\*wan timba de  
ai/étang/deict

De même, l'interprétation de l'exemple suivant ne peut être qu'existentielle (voir section suivante pour l'emploi de **de** comme verbe être d'existence), et non pas déictique:

- 6) ne u si wan duupu sama de  
alors/1pl/voir/ai/groupe/personne/être  
*On a vu qu'il y avait un groupe de personnes.*  
et non pas *\*ce groupe de personnes-là*

On peut également trouver la construction démonstrative de proximité avec une marque personnelle possessive, autre forme de définitude du groupe nominal:

- 7) a ten di u sama ja fusutan u e caa bagasi go  
ad/temps/rel/1pl/personne/deict/comprendre/1pl/impf/porter/bagage/aller  
*Au moment où ces gens-ci de notre communauté ont compris, on a transporté des bagages.*

b. La solidarité syntaxique entre l'article défini et le déictique postnominal se manifeste lors d'opérations de mouvement ou lors de la mise en relation de deux nominaux déterminés dans une construction génitivale, comme dans les exemples suivants où le déictique conserve sa position au sein du groupe nominal:

mouvement du groupe nominal:

- 8) [na a kiiki de]<sub>rhème</sub> den e kali komontibo  
cop/ad/crique/deict/3pl/impf/appeler/Cormontibo  
*C'est cette crique-là, qu'ils appellent Cormontibo.*

relation génitive entre deux groupes nominaux:

- 9) na [[a pikin kiiki de] nen] komontibo  
cop/ad/petit/crique/déict/nom/Cormontibo  
*C'est le nom de cette petite crique-là, Cormontibo.*

c. ce type de construction complexe se retrouve dans la plupart des créoles anglais de la Caraïbe avec les mêmes termes (les adverbes déictiques signifiant ici, là...), et existe en sranan tongo, langue relativement proche du ndjuka, avec des termes différents (les formes dérivées des démonstratifs anglais *this* et *that*). Nous donnerons ci-dessous quelques exemples :

*Créoles anglais Barbade / Panama*<sup>5</sup> :

- |                    |                        |                   |
|--------------------|------------------------|-------------------|
| 10) di pikni (i)ya | "the child here"       | cet enfant-ci     |
| di pikni de        | "the child there"      | cet enfant-là     |
| di pikni ova de    | "the child over there" | cet enfant là-bas |

*sranan tongo*

- 11) den dey dati, den no taygi no wan sma noti fu san den si  
ad/jour/cela/3pl/neg/dire/neg/un/personne/rien/pour/que/3pl/voir  
*A ce moment-là (litt. ces jours-là), ils ne dirent à personne ce qu'ils virent.*  
(Bryun 1995 : 107)

- 12) fa mi e go dringi a watra disi ?  
comment/1sg/impf/aller/boire/ad/eau/ceci  
*Comment vais-je boire cette eau ?*  
(SIL)

La construction démonstrative complexe dans les créoles anglais est en concurrence avec une construction simple où le démonstratif est préposé :

- |                    |                     |               |
|--------------------|---------------------|---------------|
| 13) dis(-ya) pikni | "this (here) child" | cet enfant    |
| da(t) pikni        | "that child"        | cet enfant-là |

En ndjuka, la seule construction possible est celle présentée plus haut (dans les exemples 3 à 9). Ceci nous amène à penser que l'usage de l'adverbe déictique dans ce contexte précis a engendré, à la suite d'une automatisation de la structure, la formation d'une nouvelle construction syntaxique et par là-même le changement de catégorie grammaticale du déictique. Celui-ci passe alors de la catégorie lexicale adverbe à celle de morphème grammatical déictique non autonome et intimement lié à l'article défini qui précède le nom. Ce mécanisme sera détaillé dans la partie suivante.

---

<sup>5</sup> Communications personnelles sur la liste de discussion CreoLIST – CreoLIST@ling.su.se

d. on retrouve, à travers la postposition de déterminations grammaticales sur le nom, un phénomène bien attesté dans ce type de langues: dans les créoles de base française de la Caraïbe en effet, l'article défini lui-même est postposé au nom, comme dans l'exemple suivant en martiniquais. On peut d'ailleurs penser que l'origine des articles définis postposés dans ces langues est une construction à valeur déictique, du type de celles qui fonctionnent encore en français contemporain: 'cet avocat-là'; 'cette maison-là'.

14) zaboka-a ja mi  
avocat-ad/déjà/mur  
*L'avocat est déjà mûr.*  
Bernabé, 1987

15) i pran chimen kaz-a  
3sg/prendre/chemin/maison-ad  
*Il prends le chemin de la maison.*  
conte guyanais

### 1.1.3 Conclusion sur les fonctions de **de** non prédicatif

Le morphème **de** présente une unité sémantique dans son emploi non prédicatif, à savoir celle de distanciation avec le locuteur, mais intervient dans deux contextes syntaxiques différents: d'une part, en qualité d'adverbe, il conserve son statut lexical et fonctionne comme complément de phrase, à valeur locative déictique; d'autre part, en qualité de particule démonstrative, dans une construction complexe où il entretient une forte solidarité avec l'article et a alors un statut grammatical, il apporte une précision quant à la détermination du nom tête de syntagme. Dans les deux contextes, il appartient à un paradigme de trois formes déictiques. Le problème qui se pose est celui de savoir si l'on considère que l'on est en présence d'une marque unique dont la distribution implique deux interprétations différentes, et deux statuts syntaxiques différents, ou si l'on considère que l'on est face à deux marques bien distinctes.

### 1.2 **de** prédicant

Nous examinerons dans cette section les emplois de **de** comme marqueur de prédication: ceux-ci seront classés selon leur plus ou moins grande proximité sémantique avec l'étymon anglais d'origine et de sa valeur de 'localisation spatiale'. **de**, dans une relation prédicative de

type < X R Y >, permet de mettre en relation deux arguments X et Y qui peuvent prendre des valeurs différentes entraînant des types de prédication différents. L'absence de Y correspond à une prédication existentielle.

### 1.2.1 **de** comme centre de la prédication de localisation

< X **de** Y >

Dans son emploi prédicatif le plus immédiatement relié avec les valeurs présentées plus haut, **de** fonctionne comme un verbe d'être de localisation. Son statut strictement verbal est confirmé par la possibilité d'accueillir les marques de TAM (exemple 17) et la négation, qui le précèdent selon un ordre contraint par les règles de bonne formation du syntagme verbal.

Aucune contrainte ne pèse sur la sélection de X, et Y sera un syntagme prépositionnel à valeur locative introduit par la préposition **na** ~ **a**<sup>6</sup>:

16) wan kondee di de a busi kondee  
ai/village/rel/être/prep/foret/pays  
*un village qui est dans le 'busikondee'*<sup>7</sup>,

17) te a patu o de a faja, da ju á mu saka en a doti  
quand/ad/casserole/fut/être/prep/feu/alors/2sg/neg/devoir/descendre/3sg/prep/sol  
*Quand la casserole sera sur le feu, alors tu ne dois pas la poser sur le sol.*  
SIL

Y, introduit par **na**, peut également avoir une valeur temporelle: **de** sert alors de mise en relation de localisation temporelle entre X et Y:

18) a fo juu u de  
prep/4/heure/1pl/être  
*Il est 4 heures.*

### 1.2.2 **de** comme centre de prédication d'existence

< X **de** >

---

<sup>6</sup> L'alternance **na** ~ **a** est morphologique, et non phonologique. Elle se produit pour toutes les fonctions de **na**:  
**na** ~ **a** [cop]; **na** ~ **a** [prep]; **na** ~ **a** [nég]

<sup>7</sup> désigne le pays ndjuka, en forêt

Lorsqu'Y est absent de la relation prédicative, **de** prend alors la valeur de verbe être d'existence, cas particulier de la localisation dont on ne précise pas le repère spatial; l'entité est repérée par rapport à la prédication elle-même, on en conclut donc qu'elle existe: « Existence is but the limiting case of location in an abstract, deictically neutral, space ».

(Lyons 1977 : 723)

Il peut être accompagné des marques de TAM et de la négation. X est obligatoire et renvoie à l'entité, animée ou inanimée, dont on prédique l'existence:

19) ma toku man *de* di koni eke en tu  
mais/pourtant/homme/*être*/rel/intelligent/comme/3sg/aussi  
*Mais pourtant, il y a des hommes aussi intelligents que lui.*

20) sani *na e de* fu den jan, ala sama angii e kii  
chose/neg/impf/*être*/pour/3pl/manger/tout/personne/faim/impf/tuer  
*Il n'y a rien à manger, tout le monde souffre de la faim (litt. la faim tue tout le monde)*

21) baala anaensi *ben de* te  
frère/Anansi/*passé/être*/exclamatif  
*Il était une fois frère Anansi.*

Dans les contextes présentés en i. et ii. ci-dessous (paragraphe 1.2.4.2), le verbe **de** est la seule forme possible pour marquer la relation entre X et Y (localisation) ou entre X et la prédication (existence). On verra que dans certains des contextes présentés en iii., **de** est en distribution complémentaire avec la particule **na**.

### 1.2.3 **de** comme verbe d'état

#### < X **de** Y >

Ce type de prédication est également un cas particulier de la prédication de localisation: Y est alors un syntagme prépositionnel dont le nom tête de syntagme a une valeur sémantique abstraite (non locative), il peut être introduit par la préposition **na**, et dénote un état particulier dans lequel l'entité représentée par l'argument X se trouve.

C'est une extension de l'emploi locatif de **de**, où le repère localisateur n'est plus un lieu géographique, mais un état psychologique. La nature des arguments confère alors à **de** une valeur de verbe d'état, qui peut là encore être modifié par les marques de TAM et la négation.

22) ne i si, Anainsi, dagu, bubu, ne den *de a toobi*.  
alors/2sg/voir/Anansi/Chien/Tigre/alors/3pl/*être*/prep/problème

*Alors tu vois, Anansi, Chien et Tigre sont en conflit.*  
SIL

23) bika na seli sani na en *de a modo* nownow, seli goon napan  
parce que/cop/vendre/chose/cop/3sg/être/prep/mode/maintenant/vendre/abattis/nourriture  
*Parce que c'est ça qui est à la mode maintenant, vendre la nourriture de l'abattis.*

24) a deki di i e wani a podo sii *de*, (...), a so a *e de*  
ad/épaisseur/rel/2sg/impf/vouloir/ad/wassaye<sup>8</sup>/graine/être/cop/ainsi/3sg/impf/être  
*L'épaisseur que tu veux que le wassaye aie, (...), c'est comme ça qu'il devient.*

La présence de la marque d'imperfectif **e**, dont nous ferons l'analyse plus loin puisqu'elle est liée historiquement au verbe **de** (voir section 2.4), signale le passage d'une valeur statique à une valeur dynamique, et fait de **de** "être" un procès en devenir (exemple 24). Dans les exemples 22 et 23, la présence de la marque **na** comme copule est impossible, peut-être en raison d'une incompatibilité dans la suite **na**<sub>[cop]</sub> **na**<sub>[prep]</sub>:

**Commentaire** : Ne pas oublier la référence

\*ne den na a toobi  
alors/3pl/cop/prep/problème

#### 1.2.4 **de** comme copule

##### 1.2.4.1 prédication attributive avec **na**

La prédication attributive en ndjuka se construit généralement avec l'élément **na** qui permet la mise en relation entre deux syntagmes nominaux représentant l'argument X et le prédicat Y, de type < X **na** Y >. Y renvoie alors à une propriété attribuée à X. De la même manière se construit la prédication équative, où X et Y sont alors coréférentiels.

prédication attributive :

25) en dda na ben wan sama di sabi taki  
3sg/père/cop/passé/ai/personne/rel/savoir/parler  
*Son père était une personne qui savait parler.*

26) a bita na wan sani di e waka a ini i buulu  
ad/amer/cop/ai/chose/rel/imp/marcher/prep/dans/2sg/sang  
*La plante 'amer' est une chose qui coule dans ton sang.*

prédication équative :

27) a uman de na mi tanta  
ad/femme/deict/cop/1sg/tante  
*Cette femme-là est ma tante.*

<sup>8</sup> fruit de l'Arecacea Euterpe Oleracea (Mart.), palmier sp.

#### 1.2.4.2 prédication attributive avec **de**

Pourtant, lorsque la relation prédicative est affectée par des modalités aspecto-temporelles ou par la négation, la forme **na**, dont le statut non verbal empêche la présence de marques de TAM, tend à être remplacée par **de**. On peut alors considérer que **de** joue le rôle d'une copule, c'est-à-dire d'un élément sans valeur sémantique qui sert de support aux marques de TAM et de relateur entre les deux termes d'une prédication, mais n'apporte aucune information sémantique particulière. On distinguera alors plusieurs contextes d'apparition de **de** comme copule.

##### i. la particule de négation **ná** et le morphème de passé **ben**

Les deux exemples suivants montrent les deux seuls contextes dans lesquels l'alternance **na** / **de** est possible formellement. Nous reviendrons plus loin en détail sur les contraintes liées aux valeurs aspectuelles qu'implique le choix de l'une ou l'autre marque.

28) te i si wan kondee ná a faaka tiki da a *de* wan kondee  
quand/2sg/voir/ai/village/nég/avoir/drapeau/bâton/alors/3sg/neg/être/ai/village  
*Quand tu vois qu'un village n'a pas de bâton des ancêtres, alors ce n'est pas un village.*

da *na* wan kondee  
alors/cop + neg/ai/village  
*alors ce n'est pas un village.*

29) a toli disi *ben de* wan cali toli  
ad/histoire/cette/passé/être/ai/triste/histoire  
*Cette histoire était une histoire triste.*

a toli disi *na ben* wan cali toli  
ad/histoire/cette/cop/passé/ai/triste/histoire  
*Cette histoire était une histoire triste.*

##### ii. **de** et les autres marques de TAM

Les exemples suivants montrent qu'en présence de marques de TAM, la présence de **de** est véritablement contrainte, la séquence \***TAM na** étant agrammaticale. On a alors recours à la forme verbale **de** pour marquer une prédication attributive dont la réalisation est envisagée dans le futur :

30) i na tembeeman  
2sg/cop/menuisier  
*Tu es menuisier*

31) i o de tembeeman  
2sg/fut/être/menuisier  
*Tu seras menuisier.*

iii. le décrochage à gauche du prédicat :

Par ailleurs, **de** sert également de copule dans les constructions où le prédicat est décroché à gauche avec la particule **na** qui ne peut être reprise dans la proposition principale :

32) na wan yefrou Lina de  
FOC DET teacher name COP  
*'Lina is a TEACHER.'*  
*Migge, 1998:286*

33) na mati den be de  
cop/ami/3pl/passé/être  
*C'est ami qu'ils étaient.*  
*SIL*

Comme on le montre dans Goury (1999 : 334), la différence de statut entre la copule **na** et le verbe **de** explique la distribution complémentaire de ces deux marques lors du décrochage à gauche du prédicat : on considère en effet **na** comme une particule rhématique qui doit être suivie d'un élément prédiquant (un GN dans les exemples précédents), alors que **de** est véritablement un verbe *être* qui peut être centre de prédication dans la proposition principale.

Dans certaines constructions prédicatives d'attribution, l'emploi de l'une des deux formes est contraint également par la valeur aspectuelle que va impliquer le choix de celle-ci : dans ces contextes, **de** a alors une valeur sémantique de contingence qui résulte de son statut de verbe être de localisation. Dans l'exemple suivant par exemple, le choix de **de** est contraint, la forme avec **na** est agrammaticale :

34) di mi be de wan pikinengee  
quand/1sg/passé/être/ai/enfant  
*Quand j'étais un enfant...*

34') \*di mi na ben wan pikinengee  
quand/1sg/cop/passé/ai/enfant

La présence de **di**, marqueur de temporalité, rend impossible l'emploi de **na** qui, comme l'explique Arends (1986 : 114), est réservé à l'expression d'une relation d'identité non affectée par le temps. **De** au contraire marque une contingence temporelle compatible avec **di**, qui localise la relation d'identité dans un temps déjà révolu.

Dans la construction prédicative d'attribution, l'emploi de l'une ou l'autre des formes a des répercussions sur l'interprétation aspectuelle de la phrase, comme le montrent les exemples suivants :

35) mi dda na tembeeman  
1sg/père/cop/menuisier  
*Mon père est menuisier.*

36) mi dda de tembeeman  
1sg/père/être/menuisier  
*Mon père est menuisier.*

L'emploi de **na** dans 35 implique que la propriété de 'être menuisier' soit intrinsèque à la personne concernée, elle est beaucoup plus qu'une occupation temporaire, elle fait partie de son essence même. L'emploi de **de** en revanche implique que la propriété 'être menuisier' ne soit qu'une occupation parmi d'autres.

Cette différence d'interprétation confirme la complémentarité de **na** et **de** en ce qui concerne le rapport avec la temporalité, **na** étant du côté de la stabilité temporelle, alors que **de** renvoie à une contingence qui n'est pas sans rappeler la valeur locative du lexème d'origine<sup>9</sup>. Par ailleurs, on retrouve dans cet emploi de **na** la corrélation avec son statut de particule rhématique tel qu'il est défini dans Goury (1999 : 334), la glose de l'exemple 35 pouvant être : « Pour être menuisier, mon père est véritablement menuisier ».

Le but de cet article n'étant pas de décrire la prédication en ndjuka, on ne rentrera pas plus dans le détail de l'analyse de **na**, et on conclura sur les emplois de **de** pour présenter dans la seconde partie les arguments d'une restructuration grammaticale.

---

<sup>9</sup> Les notions de localisation et de contingence sont souvent proches dans les langues. On citera par exemple l'espagnol et ses deux verbes d'être, l'un renvoyant justement à localisation spatiale ou temporelle et à l'attribution de propriétés provisoires : *estar*.

Les deux valeurs principales de **de**, dans son emploi prédicatif ou déictique, sont liées à la localisation et son corrélat, la contingence temporelle. Ainsi, en tant que déictique, **de** marque une localisation distante par rapport au locuteur, qu'il s'agisse de localiser une entité (emploi démonstratif) ou l'ensemble du discours (emploi adverbial). En tant qu'élément centre de prédication, le verbe être de localisation s'accompagne d'autres emplois qui dérivent en quelque sorte de ce rôle particulier, qu'il s'agisse de la localisation temporelle, de la prédication d'existence, du verbe être d'état, ou encore dans une distribution complémentaire avec la copule **na**, par contraste liée à la stabilité temporelle.

## 2. *Quelques arguments pour une reconstruction de l'histoire de **de***

On s'appuiera sur un corpus de textes de sranan tongo ancien pour faire quelques hypothèses quant à l'origine de la marque **de**, en ayant toutefois conscience que les arguments avancés sur le plan strictement sociologique restent faibles étant donnée la méconnaissance des conditions exactes de l'émergence des créoles au Surinam.

### 2.1 les textes anciens

Les textes de référence utilisés dans ce travail sont ceux publiés par Arends & Perl (1995), et datent de 1718 pour Herlein, et de 1765 pour van Dyk. Le premier est agrémenté de la version corrigée quelques années plus tard par Nepveu, et ne présente pas un corpus très important. Le second en revanche est un texte considérable composé d'un lexique large (mots, expressions, petites phrases), de dialogues, et d'une véritable pièce de théâtre qui présente la vie et les affaires sur une plantation. Selon Arends (Arends & Perl 1995), la variété de langue consignée dans ces textes serait plutôt celle parlée sur une plantation assez éloignée de la ville, et donc relativement traditionnelle. Cependant, ce texte date de plus d'un siècle après la formation du créole sur les plantations<sup>10</sup> : des processus de changement linguistique ont donc déjà pu s'exercer pendant cette période, et les constructions attestées en ndjuka contemporain peuvent être déjà présentes dans ces textes. Ceci explique certainement aussi pourquoi les différences rencontrées entre le ndjuka contemporain et le sranan tongo actuel se reflètent déjà dans ce texte, comme c'est le cas pour l'emploi démonstratif de **de**.

---

<sup>10</sup>On rappellera les arguments de Arends (1995 : 238) qui pense que la transmission du créole en formation n'a pu se faire qu'entre 1668 et 1678, c'est-à-dire après le départ de la majorité des colons anglais, alors que seulement une cinquantaine de vieux esclaves étaient partis.

## 2.2 **de** non prédicatif

L'emploi non prédicatif de **de** dans les textes anciens est, à première vue, extrêmement rare, en dehors d'une entrée dans le lexique de Npveu sous la forme **dea**<sup>11</sup> 'there'. En particulier, on ne trouve aucune occurrence de **de** comme particule démonstrative postposée. Même si le système de démonstratif n'était pas encore stabilisé à cette époque en sranan (cf Bruyn 1995), ce fait augure d'une différence entre le ndjuka et le sranan tongo actuels en ce qui concerne la détermination déictique des noms, puisque le deuxième ne connaît pas la particule démonstrative postposée **de**, mais présente une construction également complexe avec **disi** ou **dati** comme particule postposée<sup>12</sup>.

La présence dans les langues de substrat d'une construction avec démonstratif postposé (Bruyn 1995 : 120) a pu donner des conditions favorables au développement de la structure démonstrative actuelle en ndjuka. On schématisera de la façon suivante les différentes étapes du processus :

1. existence d'une construction lexicale de type [art def + N]<sub>GN</sub> [adv]<sub>Gadv</sub>

[a pikin]<sub>GN</sub> [de]<sub>Gadv</sub>  
ad/enfant/adv  
l'enfant, là

2. l'automatisation de cette structure, ainsi que l'influence d'une structure similaire en gbe,<sup>13</sup> entraîne un reparenthésage qui donne lieu à un nouveau syntagme nominal:

[a pikin de]<sub>GN</sub>  
ad/enfant/adv  
l'enfant là

3. le reparenthésage entraîne un changement de catégorie de l'adverbe, qui se grammaticalise et devient une particule démonstrative directement liée à l'article défini :

[a pikin de]

---

<sup>11</sup> Arends propose que **dea** soit le résultat d'une contraction de **de hia** 'être ici'. Il nous semble plus judicieux de penser qu'à cette époque la diphtongue anglaise était encore prononcée, et notée comme telle par Herlein. On trouve d'autres exemples de transcription de diphtongues chez Herlein, comme le verbe *go* transcrit **gaeu**.

<sup>12</sup> Pour le détail de la formation du système du sranan, voir Bruyn 1995 (p 111-124)

<sup>13</sup> Pour Migge (1998:298), il n'y a aucune évidence en ndjuka moderne d'une filiation entre l'adverbe anglais *there* et **de** verbe de localisation. Elle propose que "the close similarities in the distribution of this copula in Ndyuka and Gbe suggests that the distribution of the in the SPC was most likely modeled on that of it's Gbe counterparts." (1998: 309).

ad/enfant/déict  
cet enfant

### 2.3 **de** centre de prédication

La période qui sépare les textes de Herlein de ceux de van Dyk et Nepveu montre une évolution intéressante quant à la construction de la prédication en sranan ancien, qui concerne également l'emploi de **de** en tant que verbe. Comme le fait remarquer Arends (Arends & Perl 1995 : 31), le texte de Herlein ne présente aucune forme de copule, la prédication étant construite par simple juxtaposition des deux termes de la relation. C'est particulièrement clair dans le cas de la prédication adjectivale, en revanche aucun exemple de prédication locative n'apparaît dans ce texte : il est difficile de dire si cette absence est le résultat d'un manque de données – le texte de Herlein est court - ou la marque de la non existence de cette construction à l'époque de Herlein.

Dans les textes plus tardifs de van Dyk et Nepveu, les emplois de **de** tels qu'ils existent en ndjuka contemporain sont attestés, à savoir celui de verbe *être* de localisation, de centre de prédication d'existence, de verbe d'état.

Migge (1998) montre également la similarité entre **de** et l'équivalent en gbe contemporain : « they have a highly similar distribution in both languages : they may take all kinds of locative and property denoting expressions as complements, they may express existence, and in both languages the progressive or imperfective aspect markers is related or derived from this copula » (1998 : 308).

Ces traits sont par ailleurs largement partagés par beaucoup de langues dans le monde et relèvent de propriétés universelles, ce qui affaiblit l'hypothèse uniquement substratiste avancée par Migge: il est plus intéressant de penser que la convergence des propriétés universelles et des propriétés propres aux langues de substrat (qui se trouvent être les mêmes dans ce cas particulier) a donné les conditions favorables à l'émergence de la forme d'imperfectif du ndjuka contemporain.

On montrera ci-dessous comment ont pu se former les structures locatives et existentielles actuelles en ndjuka. On partira de l'hypothèse que la prédication, dans les premiers temps de la langue, se faisait par simple juxtaposition des deux termes de la relation, comme le montrent les textes de Herlein.



parallèles dans différents créoles de base anglaise afin d'appuyer notre hypothèse de la restructuration.

#### 2.4.1 **de** verbe d'être de localisation

L'emploi de **de** en tant que verbe être de localisation, comme c'est le cas en ndjuka, est général dans les créoles anglais de la Caraïbe. Ainsi les exemples suivants :

Jamaican Creole English<sup>14</sup>

38) and di wata mount di gyal siem plies we im ben *de*  
and the water rose to the girl's same place where it had *been*  
*Et l'eau monta jusqu'à la fille au même endroit où cela avait déjà été.*

Sanandresano<sup>15</sup>

39) im de de  
3sg/cop.sit/loc.deict.dist.  
*Il/elle est là.*

#### 2.4.2 du verbe d'être de localisation à l'imperfectif

- une forme unique, deux valeurs :

Dans toutes ces langues citées précédemment, le verbe de localisation fonctionne également comme marque d'imperfectif, à la suite de la grammaticalisation d'une construction de type 'être là à faire quelque chose'. Ce passage de la localisation à un aspect imperfectif est largement attesté dans les langues du monde, comme le note Comrie (1985 : 98) :

« The most widespread parallel is between progressive aspect and expressions referring to the place where something is located, though in some languages (...) this locative form is also used with habitual meaning i.e is imperfective rather than just progressive. »

C'est le cas en sranan ancien où les deux formes sont déjà attestées, c'est-à-dire verbe de localisation et marque d'imperfectif : la restructuration avait déjà eu lieu à cette époque. On donnera pour exemples les extraits de van Dyk suivants :

40) myn heer den de kom

---

<sup>14</sup> Holm 1989, page 471

<sup>15</sup> C.de Chaves, 1990

1sg/monsieur/3pl/impf/venir  
*Ils arrivent, Monsieur.*  
(Arends & Perl 1995 : 235)

41) mi de go  
1sg/impf/aller  
*Je m'en vais.*  
(Arends & Perl 1995 : 229)

### 2.4.3 restructuration en ndjuka

L'exemple du sranan tongo ancien, de par la proximité des langues, permet de faire le rapprochement entre la marque d'imperfectif **de** et le morphème **e** du ndjuka : alors que le sranan a conservé la forme intacte, le ndjuka a procédé à une réduction phonologique qui se manifeste par une chute de la consonne initiale.

On notera avec intérêt que ce type de changement phonologique n'est attesté que dans le contexte particulier de la grammaticalisation. J'ai montré dans Goury (1999 : 77 et suiv.) que les processus morpho-phonologiques actuels de la langue sont différents. En particulier, les phénomènes d'érosion s'exercent dans un contexte plutôt vocalique que consonantique, ou alors en fin de syllabe. A l'inverse dans l'érosion phonologique liée à la grammaticalisation, la réduction s'applique aux consonnes en initiale de mot.

Plusieurs arguments vont en faveur de l'analyse du passage de **de** à **e** comme phénomène de grammaticalisation :

a. d'autres morphèmes de la langue ont subi une telle altération, dans des conditions similaires de grammaticalisation (voir Goury (1999) pour la grammaticalisation du morphème **o** < **go**, ou encore de l'article **a** < **da** < *that* en anglais).

b. l'ancien sranan de van Dyk présente la forme **de** de progressif, comme l'a montré l'exemple 41. que nous reproduisons ici:

41. mi de go  
1sg/impf/aller  
Je suis en train de m'en aller.

c. Comme on l'a également mentionné plus haut, les autres créoles anglais de la Caraïbe présentent également comme l'une des possibilités de marque de progressif, le morphème **de** :

sanandresano<sup>16</sup> :

42) im *de* get jab  
3sg/dur/chercher ou trouver/travail  
*Elle cherche un travail.*

Ghanaian Pidgin English<sup>17</sup>

43) no factory dey wey we gò talk say Nima we dèy make factory work  
neg/usine/**cop**/COMP/1pl/irr/dire/COMP/Nima/1pl/**impf**/faire/usine/travail  
*Il n'y a pas d'usine pour qu'on puisse dire qu'à Nima, on travaille à l'usine*<sup>18</sup>.

d. Certains créoles, de base non anglaise, ont également développé une forme de progressif à partir d'un verbe être de localisation, comme c'est le cas en palenquero<sup>19</sup>, créole de base lexicale espagnole<sup>20</sup> :

44) i *ta* ablá bo un kusa  
1sg/**impf**/parler/2sg/un/chose  
*Je suis en train de te dire quelque chose.*

que l'on comparera avec l'emploi lexical de **ta** 'être localisation' :

45) ele a *ta* ba lendro kasa nu  
3sg/réél/*être*/passé/dans/maison/neg  
*Elle n'était pas dans la maison.*

Les conditions sémantiques qui ont permis ce glissement de statut d'un item lexical sont celles qui entrent en compte dans la plupart des langues qui connaissent le même phénomène, à savoir le passage d'une notion spatiale liée à une certaine stabilité, à une notion aspectuelle qui considère le procès dans son déroulement interne : de 'là' (**de** = adverbe déictique), on passe à 'être là' (**de** = verbe être de localisation), à 'être là à faire quelque chose', et par extension 'être en train de faire quelque chose' (**e** = morphème d'imperfectif / progressif).

---

<sup>16</sup> C. de Chaves 1990

<sup>17</sup> données de M.Huber, dans Arends & Perl 1996 (pp.53-70)

<sup>18</sup> ma traduction

<sup>19</sup> Les données du palenquero sont tirées de corpus recueillis par l'auteur à San Basilio de Palenque (Colombie) entre 1993 et 1995.

<sup>20</sup> M.Launey (c.p) fait remarquer que *estar* en espagnol a également ce double statut, ce rend l'argument d'une structure propre au créole plus faible.

Plusieurs mécanismes de restructuration syntaxique ont successivement joué un rôle dans la grammaticalisation de cette marque d'aspect :

- un changement de catégorie lexicale de l'adverbe vers le verbe :

là > être là  
de<sub>ADV</sub> > de<sub>V</sub>

- la mise en place d'une construction auxiliaire :

[être là]<sub>V</sub> [V]<sub>V</sub> 'être là à faire V'  
de<sub>V</sub> V

- un reparenthésage avec établissement de nouvelles solidarités :

être en train de V  
[e V]<sub>GV</sub>

L'item ainsi grammaticalisé n'a plus aucune autonomie syntaxique, et fonctionne comme un véritable clitique accompagnant un verbe. On donnera un exemple de l'absence d'autonomie syntaxique de **e** en observant son comportement tonal en présence de la négation. Dans Goury (1999 : 68), on montre que la négation est représentée par [na + H], le ton haut se portant sur la première syllabe de l'élément centre de prédication, comme dans l'exemple suivant :

**a dede** [BHH]  
3sg/mort  
Il est mort.

**a á dede** [BBHH]<sup>21</sup>  
3sg/neg/mort  
Il n'est pas mort.

La négation porte le ton par défaut (le ton B), et le ton flottant H est assigné à la première syllabe du morphème prédicatif suivant.

Lorsque le verbe est précédé du morphème **e**, la règle s'applique en ignorant sa présence, et **e**, n'étant pas centre de prédication, conserve son ton bas. En revanche, lorsque le verbe est précédé d'un auxiliaire tel que **mu** 'devoir', c'est celui-ci qui porte le ton haut de la négation :

**mi ná e fufuu** [BBBHBB]

1sg/neg/impf/voler

Je ne vole pas.

**a á mu boli** [BBHHH]

3sg/neg/devoir/cuire

Elle ne doit pas cuisiner.

Le comportement tonologique de **e** oblige à le considérer d'une nature différente de l'auxiliaire **mu**. Par ailleurs, ses fonctions ne concordent pas avec celles de la catégorie auxiliaire, telle que la caractérise Payne (1997 : 84) :

« they occur in the position of a verb and they carry at least some of the inflectional information (...). However, they are auxiliary in that they do not embody the major conceptual relation, state, or activity expressed by the clause. »

Pour toutes ces raisons, nous ne parlerons pas d'auxiliaire de l'aspect imperfectif en ndjuka, mais de véritable flexion verbale, résultat d'une restructuration grammaticale à partir du lexème **de**, verbe d'être de localisation.

*Conclusion : Les conditions sociologiques de formation des créoles du Surinam*

L'objectif de cet article était de décrire, à travers un exemple particulier, les phases du mécanisme de restructuration grammaticale, en proposant une reconstruction interne à la langue du changement linguistique appliqué à l'adverbe **de**.

S'intéresser à des mécanismes du changement linguistique implique cependant que l'on réfléchisse aux conditions d'émergence du ndjuka, même si l'objectif de cet article n'est pas de rentrer dans le débat sur la genèse des créoles. Nous reprendrons dans cette conclusion certains éléments du contexte sociolinguistique qui ont joué un rôle dans la création du proto sranan tongo, parlé sur les plantations dans la seconde moitié du 17<sup>ème</sup> siècle au moment où les différents groupes ont marronné.

Le seul travail réellement précis sur les conditions d'émergence des créoles du Surinam est celui de Migge (1998) qui propose un tableau complet de la situation de contact de langues sur les plantations depuis 1651 (date d'arrivée des premiers colons anglais et de leurs

---

<sup>21</sup> en gras: la convention graphique / entre crochets: la réalisation tonale phonétique

esclaves) jusqu'à la période de stabilisation du créole dans la première moitié du 18<sup>ème</sup> siècle. En examinant les données démographiques correspondant aux différentes populations en présence, qu'il s'agisse des européens (Anglais, Hollandais, Portugais...) ou des locuteurs de langues africaines (gbe; kikongo...), elle arrive à déterminer trois périodes dans la colonisation du Surinam, qui correspondent à trois moments distincts dans le processus d'émergence du proto sranan. Elle en conclut que le créole n'a pu se former qu'entre 1680 et 1689, période à laquelle le ratio colons / esclaves était haut, le ratio entre anciens et nouveaux esclaves haut également, et le contact des esclaves nouvellement arrivés d'Afrique avec les maîtres presque inexistant. Si l'on ajoute à ces paramètres le fait que les esclaves ne provenaient pas tous de la même région et avaient un besoin impérieux d'un mode de communication, on comprend que le créole aie pu se former justement à cette époque. Cependant, certains éléments nous posent problème pour accepter directement cette hypothèse.

En effet, la période proposée par Migge (1680-1689) correspond à un moment de l'histoire du Surinam où, d'après Arends (1995: 236), tous les Anglais avaient déjà quitté le territoire avec leurs esclaves. D'après les théories sur le changement linguistique induit par le contact de langues, telles qu'elles sont développées par Thomason & Kaufman (1988), les créoles seraient un cas particulier d'interférences par transfert ('interference through shift'), processus relativement rapide par lequel des structures phonologiques ou syntaxiques des langues africaines, parlées par les esclaves, sont progressivement incorporées au superstrat<sup>22</sup>.

Les créoles du Surinam sont tous de base lexicale anglaise, puisque Smith (1987) estime à 80% la part de vocabulaire ndjuka d'origine anglaise. Or, la langue cible ne peut plus à cette époque être l'anglais, puisque les colons anglais ne sont plus sur le territoire. Ceci amène à penser que le créole s'est formé soit pendant la présence des Anglais, ce qui semble peu probable étant donné le court laps de temps de leur présence sur le territoire surinamien, soit qu'il s'est stabilisé pendant cette période et qu'il était déjà parlé, sous une forme ou une autre, par les premiers colons anglais et leurs esclaves<sup>23</sup>.

---

<sup>22</sup> Thomason & Kaufman (1988) emploient les termes de 'langue source' et 'langue cible' dans le processus d'interférence par transfert. Nous leur préférons les termes plus neutres employés ci-dessus, qui n'impliquent pas que le créole se soit formé par apprentissage d'une langue cible par des locuteurs d'une langue source.

<sup>23</sup> Arends (1995 : 237) considère que la variante de langue partagée par les esclaves et les colons ne pouvait être un créole (parce que les conditions pour l'émergence d'un créole ne sont pas réunies à cette époque), mais était plutôt une forme d'anglais langue seconde. Ceci ne semble pas incompatible avec le développement d'un créole plus tard, si l'on considère à la suite de Thomason et Kaufman (1988) que les créoles sont un cas particulier de transfert par 'shift' « with unusually high amount of substrate interference leading to the loss of the genetic affiliation of the language. » (Migge 1998 : 26) : cette variété d'anglais a ensuite été soumise à une forte influence des langues du substrat, ce qui a conduit à la naissance du proto sranan.

A la suite de l'intensification de l'utilisation de cette variante, et grâce à l'apport linguistique des langues de substrat et de superstrat<sup>24</sup>, cette forme de langue de contact basée sur l'anglais devient le proto sranan, et ce dès la première phase de colonisation, entre 1651 et 1679. Si l'on poursuit cette hypothèse, on se trouve face à une situation de contact de langues complexe où l'ensemble de la population est bilingue ou tend à le devenir selon le temps de présence sur les plantations:

- les maîtres parlent le néerlandais, mais pratiquent aussi le proto sranan dans les échanges avec les esclaves, certes réduits à partir des années 1700<sup>25</sup>
- les esclaves anciens sur les plantations parlent entre eux le gbe ou le kikongo, et le proto sranan dans leurs échanges avec les esclaves allophones et les maîtres
- les nouveaux esclaves locuteurs de gbe parlent le gbe avec les esclaves Gbe plus anciens et sont en phase d'apprentissage du proto sranan dans leurs contacts avec les esclaves non locuteurs de gbe et, dans une moindre mesure, avec les maîtres
- même situation avec les esclaves locuteurs de kikongo

Les conséquences de cette hypothèse vont dans le sens des arguments développés par Migge (1998), à savoir une forte influence des langues de substrat dans le créole en construction puisque la langue gbe (et dans une moindre mesure le kikongo) était parlée sur les plantations pendant une période relativement longue. Ceci permet également de prendre en compte d'autres facteurs du changement linguistique: si le créole, ou tout du moins une variante de pidgin, s'est formé avant l'arrivée des premiers colons anglais, les développements que l'on constate plus tard sont dus à des processus généraux du changement linguistique, et non pas seulement à la créolisation. On reprendra alors l'idée de convergence (Schwegler 1999) pour décrire la complexification du créole, qui se manifeste

1. par la mise en place de mécanismes universaux du changement linguistique
2. par un renforcement de ces mécanismes grâce à l'existence, dans la langue maternelle des locuteurs du proto sranan, de structures proches
3. par la convergence lexicale entre les éléments de la langue de substrat et ceux du superstrat

---

<sup>24</sup> Mais pas par nativisation du pidgin : les études démographiques de Arends (1995) ont montré en effet que le nombre d'enfants esclaves nés sur les plantations n'était pas suffisant pour qu'ils se chargent de développer la langue.

<sup>25</sup> D'après Arends (1995: 260), le ratio esclaves / colons est passé de 5:1 en 1684 à 12:1 en 1700, pour atteindre 24:1 en 1783.

Dans sa thèse, Migge (1998) décrit essentiellement des mécanismes relevant du point 2. et met en parallèle les structures du ndjuka et celle des langues gbe contemporaines<sup>26</sup>. Nous avons montré dans cet article que des théories linguistiques tels que la restructuration, la grammaticalisation, ainsi que certaines caractéristiques universelles du changement doivent également être pris en compte pour évaluer l'impact des différentes forces linguistiques en présence dans la mise en place des structures d'une nouvelle langue.

#### *Liste des abréviations*

ad	article défini
ai	article indéfini
cop	copule
deict	déictique
impf	imperfectif
neg	négation
prep	préposition
rel	relatif
TAM	temps; aspect; mode
1sg	1 <sup>ère</sup> personne du singulier
2pl	2 <sup>ème</sup> personne du pluriel

#### *Références bibliographiques*

- ARENDS Jacques - 1986. Genesis and development of the equative copula in Sranan. In: Peter MUYSKEN, Norval SMITH eds. *Substrata versus universals in creole genesis*. Amsterdam: John Benjamins, pp 103-128.
- ARENDS Jacques - 1995. Demographic factors in the formation of Sranan. In: Jacques ARENDS ed. *The early stages of creolization*. Amsterdam: John Benjamins, pp 233-285.
- ARENDS Jacques, Mathias PERL - 1995. *Early Suriname Creole Texts*. Franckfurt : Vervuert.
- BERNABE Jean - 1987. *Grammaire créole. Fondas kréyol-la*. Paris: L'Harmattan.
- BRUYN Adrienne - 1995. *Grammaticalization in creoles: The development of determiners and relative clauses in Sranan*. Studies in language and language use, 21. Amsterdam: IFOTT.
- CHAVES de, Carol - 1990. *Tiempo, Aspecto y Modalidad en el Criollo Sanandresano*. Descripciones Vol.5. CCELA, Bogotá: Universidad de Los Andes.
- GOURY Laurence - 1999. *Restructuration grammaticale dans les langues créoles: le cas du ndjuka, un créole de base lexicale anglaise*. Thèse pour le doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle sous la direction de Michel Launey. Université Paris VII. ms.
- HOLM John - 1989. *Pidgins and Creoles* (Vol 2). Cambridge: Cambridge University Press.
- HUTTAR George L., HUTTAR Mary L. - 1994. *Ndyuka*. Routledge: Londres & New York.

---

<sup>26</sup> Elle examine ainsi les verbes sériels, les constructions avec la copule na et le verbe de, en comparant avec les structures similaires dans plusieurs dialectes gbe.

- LYONS John – 1977. *Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- MC WHORTER John - 1997. It happened in Cormantin: Locating the origin of the Atlantic English-based creoles. *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 12, pp 59-102.
- MIGGE Bettina - 1998. *Substrate influence in the Formation of the Surinamese Plantation creole: A Consideration of Sociohistorical Data and Linguistic Data from Ndyuka and Gbe*. presented in partial fulfillment for the Degree Doctor of Philosophy. Ohio State University. ms
- PAYNE Thomas E. - 1997. *Describing morphosyntax. A guide for field linguists*. Cambridge: Cambridge University Press
- POCHARD Jean-Charles, DEVONISH Hubert.1986. Deixis in Caribbean English-lexicon Creole. *Lingua*, 69, pp 105-120.
- SMITH Norval - 1987. *The genesis of the creole languages of Surinam*. Unpublished dissertation, Universiteit van Amsterdam.
- SCHWEGLER Armin - 1999. On the (African) origins of Palenquero subject pronouns. version manuscrite. juillet 1999.
- THOMASON Sarah G., KAUFMAN Terrence - 1988. *Language contact, creolization, and genetic linguistics*. Berkley: University of California Press.